



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Kawartha Downs	Fraserville			
Date	Vendredi 21 juillet 2022	Heure de départ	19 h		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp. : 23 °C)	Vent :	21 km/h (Nord-Ouest)		
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	10	Courses de qualification	3TF	Nombre total d'inscriptions	83/92
Total des paris mutuels	\$44,451				
Vétérinaire à contacter	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Fines, Tyler	

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Le conducteur, Terry Heffernan, doit avoir effectué six (6) conduites satisfaisantes dans les épreuves de qualification pour être autorisé à participer aux courses ordinaires.
Décision #2272066
- Des retraits hâtifs ont été opérés par les juges pour les chevaux :
"PRESTIGE DUHARAS" (inadmissible) de la Course 3 ; et
"CHOCOLATE CRACKERS" (autre) de la Course 6.
- Des retraits hâtifs ont été opérés (maladie) par le vétérinaire pour les chevaux :
"LIKE A RODEO" de la Course 3,
"DARKANGELDEBOIS" de la Course 5,

“DARK MOVES” de la Course 7, et

“CHESAPEAKE SUNRISE” de la Course 9.

Tous ces chevaux ont été inscrits sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).

Courses :

- Lormer McClure a été autorisé à se retirer d'une course.

1. Rien à signaler.

2. Le cheval, “MACHAL JORDAN”, a été retiré à la dernière minute (boiterie) par le vétérinaire de la CAJO, Dr K. Gilson.

Il y a eu un remboursement totalisant \$ 922.

Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).

Le conducteur du #1, “RAISE YOU TWENTY”, (Jason Woodward), a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 22.23.03(b) de la CAJO (action du poignet au-delà de ce qui est acceptable) et s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200 et une suspension de conduite de trois jours (du 27 au 29 juillet, inclusivement).

Décision #2272209

Rien d'autre à signaler.

3. **Enquête** et objection du conducteur au sujet d'une possible obstruction commise par le #2, “NESSON HANOVER”, (Doug Hie), arrivé en 3^e position, contre celui du #4, “UNIQUE DUHARAS”, (Loic Gueriel), arrivé en 7^e position, avant le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille.

Après avoir discuté avec M. Gueriel (qui a déclaré que le #2 avait dévié vers l'intérieur provoquant le bris d'allure de son cheval) et avec M. Hie (qui a déclaré que le #4 avait dévié vers l'extérieur, vers son cheval) et après avoir visionné la vidéo de la course, on a conclu que le #4 avait dévié vers l'extérieur, vers le #2. L'objection a été rejetée.

Enquête du départ du #9, “NELLIE HUDSON”, (John Thompson), qui a fait un bris d'allure avant le départ.

Il n'a pas subi de bris d'équipement et avait déjà dépassé le poteau de remboursement lorsque le juge au départ a relâché le peloton.

Il est également réputé avoir pris un bon départ et se qualifie pour les bris d'allure dans des courses consécutives sur une piste rapide, et le #7, "SAYONARA ROYALTY", (Keith Jones), également.

Les entraîneurs en ont été avertis.

Rien d'autre à signaler.

4. Rien à signaler.
5. **Enquête** pour le #3, "HESOHOT HANOVER", (Doug Brown), qui a fait un bris d'allure dans le dernier droit sans être dépassé.
Lors du bris d'allure, le #3 a provoqué une obstruction au #9, "SONOFAMILLIONAIRE", (Reg Gassien).
Le #3 a terminé la course en 5^e position et a été placé en 6^e position pour avoir provoqué une obstruction en vertu de la règle 22.09 de la CAJO.
Rien d'autre à signaler.
6. Le conducteur du #6, "MATTS TUTION," (Preston Shaw), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit.
Rien d'autre à signaler.
7. Rien à signaler.
8. En raison de la défaillance du système de la photo d'arrivée électronique, la décision du juge a été annoncée au public conformément à la règle 33.09 de la CAJO.
Après avoir examiné l'arrivée à l'aide de la vidéo de la course, il n'a pas été possible de séparer les #1, "TROUBLEWITHTHECURV", (Reg Gassien), et #2, "WILDCAT LISA", (Doug Hie), de sorte qu'une arrivée à égalité pour la 5^e position a été déclarée.
Rien d'autre à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Le conducteur du #1, "MY LAND", (Nick Boyd), a été averti au sujet de sa stimulation appliquée à son cheval dans le dernier droit.
Rien d'autre à signaler.

Réclamations :

Course 2

Le #6, "R THINKING MONSTER", (1), pour \$ 9,000, par Amanda Riley, Barry McLennan et Shelley Racing Stable (Tom Riley entraîneur).